DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Présentation d'une adresse au gouverneur

QUEBEC, 19—A trois heures, Son Excellence le gouverneur général, accompagné de Lady de Preston et de leurs cinq enfants, sont arrivés à la salle du Conseil législatif.

Lord Stanley et lady Stanley ont pris places sur le trône et l'honorable M. De La Bruyerre, président de du Conseil législatif, lut en anglais l'adresse préparée pour la circonstance.

L'honorable M. Marchand lut ensuite la même adresse en français.

Son Excellence répondit d'abord en anglais et ensuite en français.

Deux magnifiques bouquets furent présentés à lady Stanley.

Les conseillers législatifs et les députés présents furent alors présentés à Leurs Excellences ainsi que les dames qui se trouvaient sur le parquet du Conseil législatif.

Construction d'un pont

—Les commissaires du havre n'ont pu en venir à une entente, à leur réunion, hier, au sujet des soumissions pour la construction d'un pont sur le bassin Louise. On a reçu trois soumissions et les opinions étant partagées, on n'a pu décider laquelle serait acceptée.

Nouveau bateau

—Les chaudières et les machines pour un nouveau bateau à vapeur qui fera le service sur le lac Saint Jean, sont actuellement en construction aux usines Carrier et Lamé et Cie, à Lévis.

Chemin de fer de Témiscouata

—Le chemin de fer de Témiscouata sera ouvert au trafic vers le 15 juillet.

Départ du gouverneur-général

—Lord et lady Stanley et leur suite sont partis ce matin, par un train spécial de l'Intercolonial, pour Métapédia.

Service des phares

—Le vapeur "Napoléon," qui est parti hier pour ravitailler les phares dans le golfe, avait à son bord la charpente d'un phare qui sera érigé à Pérequette ainsi que des machines pour les différents postes.

Quatre prêtres et des religieuses qui vont desservir les missions du Labrador se sont embarqués sur ce vapeur, ainsi que des ouvriers qui vont construire un brise-lames à la Pointe Sud de l'île d'Anticosti.

Commissaires d'écoles

—Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de nommer les messieurs dont les noms suivent, commissaires d'écoles :

Comté d'Arthabaska, Sainte Elizabeth de Warwick—M. Damien Fahrad, en remplacement de M. Onésime Lesieur, qui a quitté la municipalité.

Cité de Québec (bureau protestant)—Le révérend Dr Norman, en remplacement de Richard Turner, écr, qui a donné sa démission.

MM. Jean Baptiste Dumont, Alfred Michaud, Sifroi Beaulieu, Désiré Raymond et George Valcourt, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de Saint-Benoît, dans le comté de Témiscouata.

Comté de Montmorency, *Les Grès*—M. Fleurant Saint Gelais, en remplacement de M. Flavien Fontaine, qui a quitté la municipalité.

Syndic d'écoles

Comté de Compton, Westbury — M. Albini Gosselin, en remplacement de M. Jean Fouquet.

Juges de paix

—Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur en Conseil d'ajouter à la commission de la paix les messieurs dont les noms suivent :

District de Saint-François—M. Joseph Marier, de Saint-François Xavier de Brompton, comté de Richmond.

District d'Iberville—MM. Pierre Giroux, Théophile Robert, Cyprien Doris, Dr Joseph Toupin, Rémi Monette, Joseph Marcil, Jean Baptiste Lefebvre, de la paroisse de Saint-Michel Archange, et Antoine Campbell, Antoine Goyer, N. P., Norman Stuart, Narcisse Picotte et Louis Morin, de la paroisse de Saint-Rémi, comté de Napierville.

District d'Ottawa—M. Henry Connolly, du township de Mansfield, comté de Pontiac.

Accident

—Vers onze heures, hier matin, un ouvrier de la compagnie de la lumière électrique nommé Joseph Bernier, et employé au service des lampes, a été victime d'un assez grave accident au Palais Législatif. Monté sur un marchepied d'une dizaine de pieds de hauteur, il était occupé à remplacer le carbone de la lampe placée au dessus de la porte centrale du côté de la Grande Allée, lorsque ce marchepied qui n'était pas bien solide, a vacillé, et le malheureux perdit l'équilibre et fut précipité sur le pavé de pierre.

Dans sa chute, Bernier s'est infligé deux sanglantes blessures au front et au nez, et il s'est fortement contusionné les reins. Il éprouve aussi des douleurs internes.

Le sergent Burke et les autres hommes de la police provinciale l'ont porté à leur poste, où il a été pansé par le Dr. Lemieux fils, puis il a été transporté chez sa sœur, madame veuve F. X. Lemieux, coin des rues Blanchet et Saint Valier, afin de ne pas causer d'émotion à sa femme, qui est indisposée.

Jeune voyageuse

—Au nombre des immigrants arrivés par le "Parisian" se trouvait une petite norvégienne de six ans qui s'en allait toute seule chez ses parents, aux environs de Toronto. Une pancarte qu'elle portait accrochée dans le dos, indiquait sa destination et priait les gens de la diriger.

Don généreux

—L'union Saint-Joseph de Québec, vient de voter une somme de $100 pour le chemin de croix qui sera érigé au cimetière Saint Charles.

Judiciaire

—Il n'y a pas eu besoin de tenir un terme de la Cour du Banc de la Reine à la Beauce, vu qu'il n'y avait pas un seul accusé à juger. C'est une bonne note pour ce district.

Avis important

Comme en vertu de l'article 2, du chapitre III des statuts revisés du Canada, le premier lundi de juillet de cette année (1888), est jour de fête légale, avis est donné par le surintendant de l'instruction publique aux secrétaires trésoriers des municipalités scolaires de convoquer pour le lundi, 9 du même mois, l'assemblée pour les élections des commissaires et syndics d'écoles qui doit avoir lieu en vertu de l'article 24, du chapitre 15, des statuts refondus du Bas Canada, tel qu'amendé.

Pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré

—Depuis l'ouverture de la navigation 3,000 personnes se sont rendues en pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré.

Décès

—Madame Murphy, épouse de M. Owen Murphy, député de Québec Ouest, est décédée hier, après une longue maladie.

L'élection de Chicoutimi

—L'élection dans Saguenay et Chicoutimi a eu lieu hier. Les rapports reçus jusqu'à présent donnent à M. Dumais une majorité de 563 voix.

L'honorable M. Tupper élu par acclamation

HALIFAX 19—L'honorable C. H. Tupper, ministre de la marine et des pêcheries, a été élu par acclamation dans le comté de Pictou. Il doit partir sous peu pour Ottawa.

Les élections au Manitoba

WINNIPEG, 19—Les bréfs pour les élections provinciales sont lancés. La nomination a lieu le 4 et la votation le 11 juillet.

Chemin de fer de la baie d'Hudson

WINNIPEG, 19—On n'a pas encore adjugé le contrat pour terminer les 40 milles qui restent encore à construire du chemin de fer de la baie d'Hudson. Ce contrat sera adjugé sous peu.

ETATS-UNIS

Service funèbre à Washington

NEW-YORK, 19—On mande de Washington que le président Cleveland et les membres de son cabinet, à l'exception du secrétaire de la marine, M. Whitney, qui était absent, et du procureur général, M. Garland, qui était indisposé, ont assisté au service funèbre qui a eu lieu à l'église luthérienne allemande de Newville, à l'occasion de la mort de l'empereur Frédéric. La plupart des membres du corps diplomatique et de nombreuses notabilités de Washington y assistaient également. Le service a été des plus simples et a été célébré en langue allemande.

La convention républicaine

CHICAGO 17—M. Thurston a été choisi comme président de la convention, hier soir, par le comité national par voie de 21 contre 20. La délégation de New-York s'est déclarée unanimement pour M. Chauncey M. Depew comme candidat républicain à la présidence.

M. Depew a examiné la situation et il a permis que son nom fut soumis à la convention. Il a reçu hier tant d'adhésions du Minnesota et d'autres Etats qui s'étaient déjà déclarés contre lui, qu'il a finalement accepté la lutte.

Lorsque la détermination de M. Depew fut connue la délégation de New-York décida de lui donner son appui unanime. L'on dit que M. Depew, avec le vote de l'Etat de New-York, celui du New-Jersey et du Connecticut, aura pour lui assez de délégués du Minnesota et d'ailleurs pour lui donner 94 votes au premier tour de scrutin. Les délégués mahonistes et anti mahonistes sont arrivés de la Virginie, hier. On dit que cette délégation sera pour Sherman comme président et Harrison comme vice-président.

EUROP

L'empereur Guillaume II

BERLIN, 19—L'empereur Guillaume a lancé une proclamation au peuple prussien. Le jeune empereur dit dans cette proclamation :

"A peine la tombe s'était-elle fermée sur les restes de l'empereur Guillaume I, que mon père Frédéric III, était retiré de ce monde. Il avait un triste sort et il a fait preuve d'une résignation chrétienne. Il est resté fidèle à ses devoirs de roi pendant les quelques mois qui lui ont été donnés et il fait briller toutes les nobles qualités de l'esprit et du cœur.

"On se rappellera son courage et ses victoires sur les champs de bataille aussi longtemps que les cœurs allemands contineront de battre. J'ai pris en main les rênes du gouvernement demandant au Roi des Rois de venir à mon aide. Je prie Dieu de faire que, comme mon père bien-aimé, je sois un prince juste et clément, que je puisse inspirer la piété et la crainte de Dieu, que je maintienne la paix et fasse le bonheur de notre patrie, que je sois le soutien du pauvre et de l'affligé, le ferme gardien du droit, et que je m'efforce toujours de remplir mes devoirs de roi en union avec mon peuple, qui, dans les bons comme dans les mauvais jours, s'est toujours montré fidèle à ses rois.

"Je compte sur la fidélité de mon peuple dans la pleine confiance que je lui rendrai cordialement ce qu'un vrai prince doit à un vrai peuple, quand tous deux sont prêts à faire des sacrifices pour la patrie. C'est dans cette conviction que je puise ma confiance. Je prie Dieu de me donner la force et la sagesse d'accomplir mes devoirs de roi pour le bien de la patrie."

LES MANIFESTES DE SAMEDI

LONDRES, 19—Le *Daily News*, commentant les manifestes de l'empereur Guillaume à l'armée et à la marine, dit : "Nous pensons que l'alarme qu'a causée les proclamations de l'empereur Guillaume à l'armée et à la marine n'est pas fondée. On aurait pu attendre plus d'humilité de la part d'un souverain plus âgé, mais la manière dont l'empereur s'adresse à l'armée et à la marine est de moindre importance que celle avec laquelle il a reçu le prince de Bismarck."

Le *Times* dit : "Les proclamations sont dignes de l'empereur et des traditions de sa maison. L'esprit n'en peut être nécessairement considéré comme belliqueux, encore bien moins agressif. L'Allemagne est une nation armée, et ce n'est que dans les conditions actuelles qu'elle peut maintenir son unité et sa puissance. L'empereur a un grand pouvoir, mais il n'en a pas assez pour pouvoir précipiter une guerre d'un cœur léger, contre les désirs de son peuple."

Le *Standard* dit : "C'est plutôt un changement de ton que de politique qui marque l'inauguration du nouveau règne. La prospérité de l'avenir dépend moins de l'avènement de Guillaume II que des résolutions réelles du prince de Bismarck, qui doit avoir aujourd'hui une plus grande liberté d'action qu'auparavant."

Les autres journaux parlent des proclamations dans le même sens.

KALNOKY RECOMMANDE LA PRUDENCE

VIENNE, 19—Le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères pour l'empire, dans un discours aux délégations, dit que le changement de gouvernement à Berlin, a été l'événement le plus important dans l'histoire politique de ces derniers temps. L'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, a-t-il dit, a déjà donné des preuves de sa force, et il y a lieu d'espérer raisonnablement qu'elle survivra au second changement de souverain en Allemagne.

Néanmoins, en l'absence de sécurité en ce qui concerne la situation européenne, il faut que chacun des deux pays compte sur lui-même et perfectionne ses défenses, pour faire face aux éventualités. "Nous avons des relations si intimes avec l'Allemagne," a continué le comte Kalnoky, "que la question se présente de savoir si le changement de souverain peut en quelque manière influencer ces relations. L'alliance, jusqu'à présent resistè à de violentes attaques, il y a en déjà deux changements de souverain sans que la situation en ait été affectée. Au contraire, il nous faut être convaincus que les causes resteront telles qu'elles sont ; cela donne une base à notre politique et inspire de la confiance en l'avenir.

L'idée fondamentale de l'alliance est la paix et la protection des deux empires contre les dangers extérieurs. Il peut se faire que les tentatives de jeter du doute sur cette politique ne manquent pas. Le gouvernement russe, par exemple, peut n'être pas responsable des articles de la presse russe, mais les journaux n'en font pas moins impression sur le peuple. Je dois donc répéter que l'objet de l'alliance est le maintien des traités de paix. Il existe un sentiment d'incertitude dans l'état de choses actuel qui force les puissances à compter sur leurs propres ressources. Renforcer leurs propres défenses est la plus sûre garantie pour l'avenir. Tous les gouvernements désirent la paix, mais ils doivent se garder contre des surprises.

La presse viennoise n'est pas très favorable aux proclamations de Guillaume. La *Nouvelle Presse Libre*, dans un article mesuré, dit :

"Frédéric, comme général victorieux, n'avait pas besoin de se vanter. Guillaume d'un autre côté, n'était qu'un enfant quand ont été livrées les grandes batailles qui ont établi l'empire allemand."

Le *Tagblatt* pense que la perte de l'Allemagne est irréparable et il ajoute que Frédéric aspirait à la liberté et au progrès. Le manifeste du nouvel empereur est un éloge du militarisme tel qu'on en a rarement entendu.

Le *Fremdenblatt* espère que la seule intention de l'empereur Guillaume est d'accentuer davantage le caractère guerrier de l'armée, d'établir l'ordre et de maintenir la paix.

LES OBSEQUES DE FREDERIC III—NOUVEAUX DETAILS

BERLIN 19—Simples mais solennelles ont été les obsèques de l'empereur Frédéric. Le prince de Bismarck et le comte Von Moltke et un bon nombre de princes étrangers sont arrivés à Potsdam ce matin. Les gares de chemins de fer à Berlin et à Potsdam étaient fermées au public. Une foule immense s'était assemblée au dehors de ces gares et un cordon de police tenait la foule en respect.

Le palais de Friedricirun était gardé comme une forteresse. Le second service funèbre sur les restes de l'empereur a eu lieu dans la soirée au palais de Friedrickskron. Le Dr Kogel, chapelain de la cour, officiait. L'empereur Guillaume et l'impératrice, l'impératrice douairière Augusta, tous les membres de la famille impériale et des familles royales étaient présents. A la fin du service le conseil fut fermé en présence de l'empereur, du comte Von Hollbergerger Wernigerrode, chambellan de la cour, le Dr Friedburg, ministre de la justice de Prusse, et des autres qui avaient assisté à la cérémonie, et la bière fut déposée dans un autre riche cercueil, celui-là même qui avait servi aux funérailles de l'empereur Guillaume I.

A 9.15 heures, hier matin, Potsdam était en deuil et l'on pouvait voir partout des emblèmes funèbres. Toute la route qui conduit du château à Friedenskirche, où les funérailles devaient avoir lieu, était bordée d'une double haie de torches et de flambeaux qui illuminait de leurs pâles reflets les premières lueurs du jour. Çà et là s'élevait des mâts portant des drapeaux en berne et des poteaux avec des inscriptions funèbres. Les troupes qui devaient prendre part aux cérémonies des funérailles étaient déjà sur place. Elles se composaient de toute la garnison de Potsdam et d'une partie des garnisons de Berlin et de Spandau. Elles consistaient d'un bataillon d'infanterie, des escadrons de cavalerie, deux batteries d'artillerie, un régiment des gardes du corps de Berlin et de semblables régiments de Spandau.

A 10.30 heures, les troupes prirent leurs places et les divers dignitaires, les députations et associations militaires prirent leurs rangs. Après les dernières prières le cortège se mit en marche pour se rendre à l'église. Il n'y a pas eu de sermon, selon le désir de l'impératrice douairière Victoria et de feu l'empereur Frédéric.

Après des salves de mousqueterie et d'artillerie, les personnages qui conduisaient le deuil quittèrent l'église.

Dans la procession du château à l'église, le prince de Galles marchait avec l'empereur Guillaume et le roi de Saxe.

Parmi les personnages qui figuraient dans les rangs de la procession, l'on remarquait le prince Henri, second fils du défunt empereur, le prince héritier de Meiningen et les généraux de l'armée précédés du comte Von Moltke, qui portait le bâton de maréchal. La marche funèbre fut menée par des détachements de gardes du corps de Prusse et de Dragons. Les cérémonies funèbres se terminèrent peu après une heure.

Le prince Bismarck n'a pas assisté aux funérailles comme il se le proposait. Il est si épuisé par l'excitation qu'il a été forcé de prendre du repos et l'empereur Guillaume lui a expressément ordonné de rester chez lui afin de ne pas être obligé de rester debout pendant les funérailles.

OPINION DE LA PRESSE FRANÇAISE

PARIS, 19—L'inquiétude causée en France par les proclamations adressées à l'armée et à la marine allemande par l'empereur Guillaume II est loin de se calmer. Ces proclamations sonnent comme une fanfare de guerre, et l'impression qu'elles ont produite n'est pas amoindrie par la proclamation de l'empereur au peuple allemand qui, tout en étant plus modérée dans la forme, laisse encore percer les préoccupations guerrières de Guillaume II.

Le *National* caractérise d'un mot les proclamations du jeune empereur. "Elles édifieront le monde, dit ce journal. Ce sont les déclarations, non pas d'un pasteur mais d'un égorgeur de peuples."

La presse française est unanime à dire que, dans les circonstances actuelles, il faut redoubler de prudence et de précautions.

Les élections de la Charente

PARIS 19—Aux élections législatives qui ont eu lieu dans le département de la Charente, M. Gellibert des Seguins, bonapartiste a obtenu 31,401 voix ; M. Weiller, candidat opportuniste, 23,989 et M. Paul Déroulède, candidat boulangiste, 20,656. Il y a ballottage et un second tour de scrutin sera nécessaire.

La défaite de M. Paul Déroulède a produit une vive sensation. Les conservateurs disent que c'est le coup de grâce de Boulanger.

Manœuvres de l'armée russe

SAINT-PETERSBOURG 19—Aucun officier étranger ne sera autorisé à assister cette année aux manœuvres de l'armée russe et il est interdit aux officiers russes d'assister à des manœuvres semblables à l'étranger.

La pêche dans la mer de Behring

LONDRES 19—La question des difficultés qui s'élèvent à propos de la pêche dans la mer de Behring a été soumise à la chambre des communes, par M. Edouard Gourley, M.P., pour Sunderland. Il a demandé s'il était vrai que le gouvernement américain eut annoncé officiellement le départ du vaisseau de guerre "Dolphin," et de trois autre bâtiments armés, pour la mer de Behring, avec instruction de saisir les navires anglais ou autres, faisant la pêche au loup marin. Aussi, si le gouvernement anglais avait fait partir un vaisseau de guerre pour avertir les capitaines des bateaux-pêcheurs anglais des conséquences résultantes de l'infraction des lois relatives à l'Alaska, et si les navires saisis en 1886-1887 avaient été libérés.

Sir James Ferguson a répondu au gouvernement anglais ignorait que cette déclaration eut été faite par le gouvernement américain, aucun navire anglais n'avait reçu ordre de partir pour la mer Behring. Un ordre avait été émané de Washington, que trois navires anglais saisis en 1886 fussent rendus à leurs propriétaires. Quant aux navires saisis en 1887, le gouvernement n'avait pas été informé qu'ils eussent été rendus à leurs propriétaires, mais les procédures relatives à toutes les saisies étaient en voie de progrès.

Travaux de défense

PARIS 19—M. de Freycinet, ministre de la guerre, vient de faire une inspection minutieuse des travaux de défense à la frontière franco-allemande, entre Nancy et Belfort. Le ministre est rentré hier à Paris et s'est déclaré satisfait du résultat de son voyage. Il a donné des ordres pour activer le plus possible la fabrication du fusil Lebel et sa distribution aux troupes.

L'armée française aujourd'hui est aux trois quarts pourvue du nouveau fusil de petit calibre.

Discours de M. Floquet

PARIS 19—M. Floquet, président du conseil et ministre de l'intérieur, qui s'est rendu à Marseille accompagné de M. Peyrat, ministre des finances, pour assister aux fêtes données en cette ville, a prononcé un important discours en présence des autorités municipales et du corps consulaire, sauf pourtant le consul d'Italie qui était absent.

Le discours de M. Floquet a fait un grand retentissement, non seulement en France, mais encore en Europe. Sa péroraison éloquente a produit un effet considérable :

"J'affirme ici, a dit M. Floquet en terminant, que la France veut la paix, qu'elle la désire et qu'elle la maintiendra aussi longtemps qu'elle le pourra.

"Nous n'avons jamais provoqué personne ; nous sommes restés patients, résignés dans une fermeté conforme à la dignité nationale. Nous avons été fidèles à tous nos engagements, à tous les traités, quelque durs qu'ils aient été pour nous. Nous avons ainsi donné de notre amour de la paix des gages suffisants et des témoignages qui ne peuvent tromper que ceux qui auraient intérêt à se tromper.

"Non seulement nous avons donné ces témoignages de notre amour de la paix, de notre volonté de la maintenir, mais apparemment, ce n'est pas au moment où la nation semble surtout animée du désir de perfectionner ses institutions intérieures et de donner au gouvernement de la République un développement plus libéral et plus démocratique encore, qu'on peut, de bonne foi, nous supposer des arrière-pensées belliqueuses.

"Ce n'est pas non plus au moment où nous préparons avec ardeur l'exposition de 1889 que notre volonté peut être suspectée. Mais il faut que tous le sachent le chef bien : les divisions apparentes qui, dans notre désir de perfectionner nos institutions, naissent parmi nous ; toutes ces querelles politiques qui semblent nous troubler si profondément, ne sont pas, il ne faut pas qu'on le croie en Europe, le commencement de l'anarchie, la fièvre ou l'anémie ; elles sont au contraire la preuve de notre surabondance vitale, et comme une surexcitation passagère de croissance politique de la nation.

"Non, ce n'est pas l'anarchie qui nous menace. On le verrait bien le jour où quelqu'un voudrait nous exploiter à la nécessité de défendre notre patrie. Alors apparaîtrait bien vite notre unité patriotique. Elle défendrait la patrie comme elle a défendu le territoire national en 1792, et comme dans les circonstances où le désespoir paraissait permis, elle a défendu l'honneur national en 1870."

La fin du discours de M. Floquet a été saluée par des acclamations enthousiastes.

COURRIER DE MONTRÉAL

—M. Robert, échevin, doit partir pour l'Europe au commencement du mois prochain.

—Le Dr D. E. Archambault, Saint-Pierre ; H. Lebœuf, Saint-Catherine, sont au Richelieu.

—Napoléon Jodoin, haut de la rue Sanguinet, s'est cassé une jambe, en voulant monter sur un char urbain.

—Mme Winter, qui demeurait chez son gendre au No 19 de la rue Labelle, est morte subitement la nuit dernière.

—David Stiel, âgé de 29 ans, 101 rue Chatham, s'est blessé à la tête, dans une chute qu'il fit au sortir d'une buvette.

—Wm Smith, 15 rue des Jurés, s'est fait pouce du bras, par une machine, dans une fabrique de bouchons de liège de cette ville.

—John Harrison, de la rue Bleury, a été sérieusement blessé par la chute d'une pierre, pendant qu'il travaillait pour le C. C. P., rue Saint Antoine.

—Adelard Brisson, accusé du vol de 30 paires de chaussures dans le magasin de M. Demers, de la rue Notre-Dame, a été condamné hier, à 9 mois de prison.

—James Ellis, Québec ; Mlle Michaud, Saint Gabriel ; A. Archambault, Sainte Julienne ; N. H. Dubirs et Mlle M. A. Dubirs, Acton Vale, sont à l'hôtel Jacques-Cartier.

—Le juge Gill siégeant en cour de pratique, a ajourné la procédure dans la contestation de l'élection de M. Charles Champagne dans Hochelaga jusqu'à la fin de la session locale.

—L'enquête dans la cause de Auguste Bronher vs Pierre H. Mengaillon a été close hier, devant M. le magistrat Dandurand. M. C. Saint Pierre défend l'accusé et M. Grenier occupe pour la poursuite.

—La procédure dans la contestation de la liste électorale de Saint-Constant, s'est terminée hier, en cour de pratique, devant le juge Gill, qui a pris la cause en délibéré. Le jugement sera probablement rendu à la fin du mois.

—L'Ile Sainte-Hélene est toujours l'endroit favori pendant la saison d'été à Montréal. Les vapeurs "Berthier" et "Hochelaga" qui font le service régulier, regorgent de monde aux traversées de l'après-midi surtout.

—Margaret Stanton, qui n'y a pas longtemps, brisait une vitre à l'hôtel de ville afin de forcer le Recorder à l'envoyer en prison, a été condamnée à passer de nouveau six mois en prison, ou elle sort et de plus à payer une amende de $10 ou à être emprisonnée pendant trois autres mois.

—Les employés de la maison Greenshields, Fils et Cie, place Victoria, ont présenté un cadeau à M. H. Hardy, à l'occasion de son mariage. Le nouveau marié, chef des employés canadiens-français de cette maison, jouit de l'estime de tous ses confrères. Ils lui ont offert un magnifique service en argent.

—Clodomme C. Boulan, âgé de 24 ans, qui habite 19 rue King, conduisait une vache attachée derrière sa voiture ; un constable lui ordonna, on ne sait pourquoi, de détacher cette vache. En la détachant, son pied s'empêtra dans la corde et la vache, en se sauvant, le traîna sur le pavé de la rue pendant quelques secondes, lui infligeant des blessures sérieuses.

—On dit que l'échevin Rousseau a l'intention de proposer qu'on nomme à la corporation un ingénieur en chef, dont l'autorité s'étendrait sur tous les départements de la ville et sur les chefs des ces mêmes départements. Cet officier serait un véritable inspecteur de la ville ; car à l'heure qu'il est, M. Saffit George, qu'on nomme inspecteur de la ville, n'est qu'ingénieur du département des chemins, et il en a assez.

—M. J. V. Dauine, messager du télégraphe, a pris hier, en cour Supérieure des procédures judiciaires contre Charles N. Kiernan, mieux connu sous le nom de Joe Beck pour le recouvrement de la somme de $200 de dommages. Il paraîtrait qu'il y a quelques jours, le demandeur visitait la cantine du défendeur lorsqu'il tomba dans une trappe. Dans sa chute il a reçu des contusions assez sérieuses pour l'empêcher de travailler.

—Une nouvelle de Chesterfield, Ont., reçue au poste central de police annonce que le coffre-fort de M. Castleman, marchand de cette place, avait été enfoncé par des voleurs qui ont enlevé $200 en argent et $1'400 en billets. Un des voleurs s'est coupé les mains en brisant les vitres du magasin, car on a vu des marques de sang à différentes places. On les a vus sortir de la place à deux heures du matin et prendre le train pour Montréal. On les cherche ici.

—Un cambrioleur a pénétré dans un hôtel situé sur la place Jacques-Cartier, pendant que le propriétaire était absent, hier soir. Le cambrioleur a surpris d'un individu bien mis et possédant de belles manières, qui le fit boire un peu plus qu'il n'aurait de le faire. Les deux nouveaux amis se séparèrent à une heure avancée à la porte de la chambre à coucher du campagnard, qui s'aperçut à son réveil que sa montre, sa chaîne ainsi que son épingle à col et son argent étaient disparus. Le détective Gladu a l'affaire en mains.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bonnes grains et provisions, No 1722 rue Notre-Dame, Montréal.

MONTRÉAL, 19 Juin 1888.

STOCKS	Valeur des actions	Dernier dividende semi-annuel en cent.	Vendeurs Pour 100	Acheteurs Pour 100
Banque de Montréal	$200	5	210	209¾
Banque Ontario	100	3½	119	116
Banque du Peuple	50	2½	103	102
Banque de Molson	50	4	175	174
Banque de Toronto	100	6	212	208
Banq. Jacques-Cartier	25	3½	86½	80
Banque des Marchands	100	3½	132	128
Banque de Québec	100	3	118	115
Banque Nationale	100	3		110
Banq. des Townships	50	3		
Banque Union	50			
Canadian Bank of Com.	100	3	116	115
Imperial Bank	100			
Dominion Bank	100			
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3½		
Banque Hochelagas	100	3	100	
Banque Ville-Marie	100			
DIVERS				
Intercolonial Coal Co	100			
Montreal Tel. Co.	40	2.25m.	54¾	52
Rich. & Ont. N. Nav. Co.	100		175	174
Montreal Street R'y Co	50	6		200
Montreal Gas Co.	40	6	208	207¼
Canada Cotton Co.	100		29	25
Montreal Cotton Co.	100		77½	76½
Dundas Cotton Co.	100		40	30
Hochelaga Cotton Co.	100	2½m		105
Stormont Cotton Co.	100			
Merchants Manf'g Co.	100			
Royal Can. Ins.	25	3		
Mont. Clan. & Mass. Co.	100	3		
Canada Shipping Co.	100			
Canada Paper Co.	100	5		
Guarantee Co.	100			
Can. N. W. Land Co.	25		56	55
Bell Telephone Co.	$100	1½-3m		
Accident Ins. Co.	100			
Canadian Pacific R'y	100			
Montreal Street R'y Bonds				
Montreal Gas Bonds				
Canada Cotton bonds				
Montreal Cotton bonds			106½	
Dundas Cotton bonds				
Ontario & P. L. bonds				
Canada Central bonds				
Can. Pac. land bonds				
Inter. Coal bonds			105	
Herber Gas 6 p. c. bonds				
" " 6 p. c. bonds				
" " 5 p. c. bonds				

AVANT-MIDI

2 parts	Banque de Commerce	à	116
60 "	do	à	115
3 parts	Banque des Marchands	à	133
50 "	Ch. de fer Pac. Canadien	à	56¼
125 "	Montreal Gas Co.	à	207½
35 parts	Télégraphe	à	89¾
100 "	do	à	89½
50 "	North West Land Co	à	55

APRES-MIDI

2 parts	Banque Ontario	à	115¾
100 "	Montreal Gas Co.	à	207¼
10 "	Ch. de fer Pac. Canadien	à	56½
10 "	Hochelaga Cotton Co	à	105¾

Dominion Gov. 4% st, due en 1903, $2,000 à 100½

MARCHÉ DE DÉTAIL

Farines et Grains

Farine de blé, par 100 lbs	$2.00 à 2.30
Farine de Sarasin, par 100 lbs	1.80 à 2.00
Farine d'avoine, par 100 lbs	0.00 à 2.00
Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs	1.25 à 1.90
Moulée, par 100 lbs	1.20 à 1.40
Son, par 100 lbs	0.00 à 0.80
Orge perlée	1.00 à 1.10
Orge, par minot	1.00 à 1.10
Blé-d'Inde, par minot	1.15 à 1.25
Fèves, par minot	1.40 à 1.60
Sarasin, par sac	0.95 à 1.05
Graine de lin, par minot	0.00 à 1.20
Légumes	
Patates, le sac	$0 90 à 1 00
Choux, la douz.	0 00 à 1 50
Raifort, la douz.	1 00 à 1 50
Haricots, le minot	0 50 à 1 00
Betteraves, le minot	0 00 à 0 60
Oignons, le minot	0 00 à 2 00
Carot, le douzeau	0 40 à 1 05
Laitue, par douzeau	0 50 à 0 60
Persil, par bottes	0 00 à 0 05
Menthe, par bottes	0 00 à 0 05
Navets, au minot	0 00 à 0 60
Navets nouveaux, la douz.	0 00 à 0 60
Pénais, au minot	0 00 à 1 00
Epinards, ¼ de boisseau	0 00 à 0 25
Oignons espagnols, la douzaine	0 00 à 0 30
Concombres, pièce	0 00 à 0 05
Concombres, la douzaine	0 00 à 0 30
Carottes, la douzaine	0 00 à 0 05
Carottes, pièce	0 00 à 0 05
Salade, la douzaine	0 00 à 0 05
Betteraves, la douzaine	0 00 à 0 05
Patates fraîches, ¼ de boisseau	0 00 à 1 50
Pois vert, ¼ de boisseau	0 00 à 1 00
Choux nouveaux, la pièce	0 00 à 0 30
Navets nouveaux, la douz.	0 00 à 0 10
Carottes nouvelles, au paquet	0 00 à 0 10
Produits de la Laiterie	
Beurre de choix, par lb	$0 30 à 0 35
Cémerise	0 25 à 0 00
Beurre en tinettes	0 26 à 0 28
Bon beurre de laiterie	0 22 à 0 14
Fromage	0 12 à 0 14
Œufs frais, la douzaine	0 20 à 0 30
Œufs en boîte	0 18 à 0 00
Fruits	
Pommes de conserve, le baril	$4 50 à 6 00
Citrons, la boîte	3 50 à 4 00
Bananes (la douzaine)	0 25 à 0 00
Ananas, le gros	0 25 à 0 00
Oranges de Valence, la boîte	0 00 à 7 00
Oranges de Messine, la boîte	3 00 à 4 00
Cerises de Californie, la boîte	3 00 à 0 00
Abricot de Californie, la boîte	3 00 à 0 00
Ananas, la pièce	0 30 à 0 40
Fraises à la pinte	0 30 à 0 00
Oranges rouges, la douzaine	0 40 à 0 00
Poisson	
Brochet, la lb	$0 00 à 0 00
Morue, la lb	0 05 à 0 06
Haddock, la lb	0 06 à 0 00
Flétan	0 12 à 0 15
Haddock fumé	0 00 à 0 10
Homard, la lb	0 00 à 0 20
Sturgeon, la lb	0 00 à 0 15
Poisson blanc	0 00 à 0 15
Dore des lacs	0 00 à 0 10
Dore de rivière	0 00 à 0 10
Saumon frais	0 25 à 0 30
Hareng frais, gros, la douz.	0 20 à 0 25
do petit, la douz.	0 12 à 0 15
Anguille salée, la pièce	0 25 à 0 30
Barbotte pièce	0 00 à 0 10
Maskinonge	0 00 à 0 00
Maquereaux	0 08 à 0 15
Perchaude, la douzaine	0 20 à 0 50
Saumon fumé	0 15 à 0 20
Lavaches	0 20 à 0 25
Huîtres, la pinte	0 00 à 0 00
L'Experlan, la lb	0 00 à 0 00
Truite tachetée	0 08 à 0 10
Petit poisson gelé	0 00 à 0 00
Plie, la lb	0 00 à 0 08
Alose, la paire	0 15 à 0 25
Perche noire	0 12 à 0 13
Perche de mer	0 00 à 0 00
Truite de rivière	0 00 à 0 15
Carpe de rivière	0 00 à 0 00
Ciscoes	0 00 à 0 00
Viandes	
Bœuf de choix, la lb	$0 15 à 0 18
Bœufordinaire	0 10 à 0 12
Mouton, la lb	0 10 à 0 12
Agneau, quartier	0 00 à 1 00
Veau, la lb	0 12 à 0 12
Jambon, la lb	0 12 à 0 12
Saindoux, la lb	0 10 à 0 12
Lard, la lb	0 10 à 0 15
Porc, la lb	9 00 à 10 00
Lard fumé, la lb	0 00 à 0 13
Volailles	
Poules, le couple	$0 75 à 0 80
Canards, le couple	0 90 à 1 00
Poulets, le couple	0 00 à 1 00
Dindes, chacune	1 00 à 1 25
Oies	0